



Maroc : le feu couve encore à Sidi Ifni

Par [Global Research](#)

Mondialisation.ca, 21 août 2008

[Afrik.com](#) 21 août 2008

Région : [Moyen-Orient et Afrique du Nord](#)

Thème: [Loi et Justice](#)

Nouvelles manifestations dans le sud-ouest du pays

La police a déclaré mardi avoir ramené l'ordre, mardi, à Sidi Ifni, dans le sud-ouest du Maroc. Des habitants de la ville ont manifesté, lundi, en bloquant le port. Ils ont exprimé leur mécontentement et réclamé la lumière sur les arrestations de leurs proches en juin dernier, suite à une manifestation similaire. Une commission d'enquête parlementaire doit rendre ses conclusions sur des « bavures » potentielles de la part des autorités, mais elle tarde à boucler son rapport.



Les forces de police marocaines ont déclaré, mardi matin, être parvenues à disperser le blocus qui paralysait le port de Sidi Ifni depuis la veille. Plus de 300 manifestants ont ainsi été évacués, permettant à l'activité économique et au transport de denrées halieutiques de reprendre. Les protestataires s'étaient rassemblés lundi après-midi afin de réclamer la libération des manifestants arrêtés le 7 juin dernier, à la suite de [violents affrontements](#) entre des jeunes sans-emploi et la police.

Réaction vive des autorités

Cette fois encore, les mécontents ont décidé de s'en prendre au point névralgique de la région, le port de Sidi Ifni étant la plaque tournante de l'activité économique du pays. Des dizaines de camions chargés de poissons ont été ralentis ou stoppés, et l'accès au port totalement bloqué.

Un homme, soupçonné d'être le meneur des émeutes de lundi, a été arrêté mardi, alors même que les manifestants prévoyaient un sit-in sur le port. Cinq individus, également soupçonnés de figurer parmi les meneurs, sont activement recherchés. Selon les témoignages, la dispersion des manifestants s'est faite sans violence, même si le Ministre de l'Intérieur Chakib Benmoussa avait déclaré, mardi matin lors de sa venue au port de Sidi Ifni pour prendre la mesure de la situation, que les émeutiers seraient traités « avec la fermeté requise ».

Lors de son allocution, il a également précisé que des mesures allaient être prises pour développer les activités et le dynamisme du port de Sidi Ifni. L'activité portuaire y a connu une forte progression en une année et pourrait représenter un important vecteur de promotion socio-économique pour les habitants désœuvrés, la jeunesse en particulier, qui semblait constituer la majorité des émeutiers.

Dans l'attente du rapport de la commission d'enquête

Le fort taux de chômage de Sidi Ifni est pour beaucoup dans le premier mouvement social qui avait secoué la ville le 7 juin dernier. Les jeunes marocains, excédés, avaient décidé de mettre un coup au rendement économique du port à la suite d'un tirage au sort attribuant des postes vacants, et qui n'avait pu contenter chacun. Les autorités étaient intervenues et la répression avait beaucoup fait parler par sa violence. Plusieurs associations des droits de l'Homme ont porté plainte et sont parvenues à obtenir [l'ouverture d'une commission d'enquête](#) chargée d'établir les responsabilités des autorités et la validité ou non des accusations de violences et de débordements.

Débutée le 27 juin dernier, l'enquête de la commission parlementaire n'a toujours pas abouti et semble stagner, ce qui a achevé d'échauffer l'opinion publique. Près de 200 personnes avaient été interpellées par la police et une dizaine avait été transférée au parquet, dont certains continuent de nier avoir pris part aux violences.

La source originale de cet article est [Afrik.com](#)

Copyright © [Global Research](#), [Afrik.com](#), 2008

Articles Par : [Global Research](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca